

## ATELIER 1

### Gestion des flux dans les espaces naturels

Animateur : Maxime LEMAIRE, DDCS 67

La gestion des flux est le cœur du sujet lorsqu'on parle de sports de nature. L'accès raisonné et maîtrisé aux sites de pratiques est un enjeu majeur pour la pérennité des activités et la préservation des milieux.

Il s'agit d'un écosystème complexe qui nécessite à la fois une prise en compte des responsabilités des propriétaires et / ou gestionnaires ainsi qu'une bonne cohabitation multi-usages.

L'atelier se déroule en 3 temps :

- recensement des outils de gestion existants / connus
- échanges sur les problématiques existantes de gestion des flux
- répondre aux problématiques avec des actions et des leviers exploitables

#### 1. Les outils de gestion de flux / analyse du cadre

Les participants font remonter l'ensemble des outils qu'ils connaissent. Trois grands domaines sont mis en avant : les outils mis en œuvre par les acteurs institutionnels, les outils plus informels développés par l'ensemble des partenaires permettant d'accompagner au mieux les pratiquants et préserver le milieu. Enfin un temps est dédié aux outils existants étant plutôt vus comme des contraintes et/ou présentant des difficultés pour l'organisation des pratiques.

##### Les outils mis en place par les institutionnels

- les CDESI et les PDESI : rôle de Département
- le travail des mairies et des communautés de communes
- le rôle des gestionnaires de gravières
- les conventions d'accès avec les propriétaires privés, avec l'ONF, avec les communes
- la transmission de la part des acteurs locaux notamment les offices de tourisme
- les postes d'agents dédiés sur certains sites/ secteurs (ex : Baptiste Cellier)

##### Les outils qui sont développés et qui sont un plus

- Schéma de circulation dans les réserves naturelles
- Charte fédérale du spéléologue, du canyoniste
- Charte escalade Vosges du Nord
- Charte du plongeur en eau douce + période de nettoyage
- Information des pratiquants
- Incitation à la prise de licence
- Partage des berges de rivières et canaux
- Eco payeur
- Charte MBF
- Organisation des pratiques via des organismes qui limitent le nombre d'inscription aux manifestations

- Délimitation des périodes d'activités à certaines dates
- Actions de sensibilisation
- Journées d'actions pour l'entretien et le nettoyage des sites
- Formations
- Pose de panneaux d'informations, panneaux d'interprétations
- Espaces de concertation

## Les outils qui posent des difficultés

DREAL

DRIRE

ONF

Natura 2000

DDT

Préfecture

Métropole

Réseau sociaux type strava/openrunner

## 2. Les problématiques existantes

A l'issue des échanges, quatre grands axes de problématiques ont été identifiés par les partenaires.

### La difficile maîtrise des flux (incitation à consommer des sites protégés, non conventionnés)

Développement des plateformes type strava/openrunner

Activité des photographes

### Le statut de certaines activités qui ne permet pas de cadrer la pratique

Drônes

Float tube : non réglementé

Paddle = canoë ? = surf ? = engin de plage ?

VVTAE, speedbike

### La posture de certains acteurs / partenaires

Agent agissant en suivant une doctrine

Absence de la fédération de chasse : interlocuteurs difficiles à mobiliser

ONF et ONCFS

### L'impact sur le milieu

Cohabitation / sentiers partagés

Déchets et sanitaires : impact sur le milieu

Erosion dû à l'activité

## 3. Quelles actions et quels leviers ?

Même si de nombreux outils existent et peuvent répondre aux problématiques évoqués, les participants de l'atelier ont fait remonter deux idées fortes.

### **La nécessité de former les pratiquants / les encadrants**

Formation professionnelle, fédérale et associative

Licence sportive (communication de l'information facilitée)

### **L'organisation des activités : tout ne peut être accessible tout le temps**

Sentiers partagés

Sanctuariser des secteurs

Structurer les activités

Fermetures de sites / périodes

Fréquentation réfléchie : zones dédiées, sens de circulation et panneaux d'information

## ATELIER 2

### Quelles sont les bonnes pratiques à l'éducation à l'environnement et au développement durable ?

Animatrice : Lou EGRET, chargée de mission à Eco-Manifestations Alsace (*propos en bleu dans le texte*)

#### Présentation Eco-Manifestations Alsace (EMA)

Depuis 2011, promotion de la culture « éco-responsable » dans le cadre général du développement durable auprès des organisateurs de manifestations de tous type et dans tous les domaines (sportif, culturel, institutionnel, populaire...)

#### Les missions d'EMA :

- conseil (réponses aux sollicitations)
- diagnostic (état des lieux des pratiques)
- interventions publiques et sensibilisation
- accompagnement approfondi
- labellisation des événements (la Charte se compose de 100 actions dans 7 thématiques comme les déchets, les déplacements, les énergies etc..).

Lou Egret mène actuellement une mission d'extension des missions dans le Grand Est : projet EMERGE. Lou crée et anime ce réseau de structures relais qui vont réaliser ce même service sur leurs territoires respectifs en Lorraine et en Champagne-Ardenne.

#### Atelier

- **Recensement de l'existant**

Une enquête a été menée par EMA sur les besoins des clubs sportifs sur le thème du développement durable : **80%** disent trier les déchets, **40%** utilisent du matériel réutilisable. Un travail sur les bonnes pratiques peut être organisé à l'occasion des manifestations sportives.

#### Retour d'expériences sur les bonnes pratiques :

- Les partenaires : ONF, la pêche et la chasse sont associés à la CDESI en Meuse pour la protection à l'environnement
- L'Open Tennis 2018 féminin (Epinal) : Un véritable travail réalisé autour de ces bonnes pratiques en 3 temps : avant, pendant et après la manifestation. Les sportifs et les spectateurs sont associés à la démarche éco-responsable notamment par rapport au consommable. Le Comité Départemental de Tennis des Vosges a travaillé pendant 2 ans au montage du dossier de labellisation du CNOSF qu'ils ont actuellement.

- Utilisation de gobelets réutilisables puisque cela s'inscrit à la fois dans une démarche environnementale mais permet aussi d'être utilisé comme support de communication en les personnalisant. Cette initiative paraît « naturelle » pour la plupart des acteurs. Certains acteurs en Alsace mutualisent les gobelets avec une structure d'insertion qui se charge de les nettoyer et de les louer (ex : Emmaüs Scherwiller, ENVIE Strasbourg, ENVIE Sud-Alsace à Mulhouse, Utiléco à Woerth, Emmaüs Haguenau – Saverne). Le but est d'étendre ce réseau de plateformes de location/lavage de gobelets réutilisables dans le Grand Est.
- Au travers d'une éco-manifestation, on fait passer un message. C'est aussi le rôle du label d'EMA : valoriser et faire parler des actions vertueuses. Des labellisations peuvent également permettre d'enclencher une dynamique sur les territoires et favoriser les partenariats. La gestion durable des déchets est une porte d'entrée pour les éco-manifestations, mais il en existe d'autres comme les déplacements, l'alimentation, la communication...
- Une collectivité avait mis à disposition une enveloppe financière particulière pour le soutien aux manifestations culturelles et sportives dans le cadre de la démarche Agenda 21. Il s'agissait de favoriser les initiatives conduites en faveur de l'innovation, de la cohésion sociale et de l'environnement durant ce type d'évènement grand public. Ces crédits étaient adossés à des fonds européens.
- Des initiatives sont prises avec l'Education Nationale pour amener les classes sur des sites. Des partenariats sont possibles avec l'ONF pour aborder également ces questions. Il s'agit d'agir en prévention, en anticipation voire même de sanctionner les comportements qui ne respectent pas la biodiversité.

## • Problématiques liées à ce thème

Au niveau du tri des déchets, 80% des clubs disent le faire lors des manifestations, mais on constate que ce tri est souvent mal fait. On préconise d'avoir une équipe environnement (ou « green team ») pour aider le public à bien le faire. Est-ce que votre tri est qualitatif et avez-vous des indicateurs pour mesurer la quantitatif ?

- Nous avons un service environnement au sein de notre Collectivité. Lorsque la manifestation est organisée par nous, on le fait au maximum via ce service, avec un tri de qualité. Le problème étant que pour d'autres manifestations, on s'aperçoit que ce n'est pas toujours le cas, quand il n'y a pas de service proprement dédié à cela.

Les déchets sont la partie visible de l'iceberg, mais les déplacements des publics pour se rendre à la manifestation sont le principal impact sur l'environnement.

- Les déplacements représentent un problème majeur : très compliqué de mettre en place le covoiturage. Des solutions existent comme un parking plus proche du lieu de la manifestation accessible uniquement pour les covoitureurs, pour que les voitures comprenant une à deux personnes se voient forcer de marcher un bon quart d'heure et ainsi peut être les faire réfléchir pour la prochaine fois. Ce sont des petites astuces qui existent mais cela reste une grosse difficulté.
- Même lors du Festival Cabaret Vert (événement très engagé depuis de nombreuses années sur le développement durable) 80% des sondés viennent en voiture et seulement 5% font du covoiturage (+ de 3 personnes par voiture)

Les mégots de cigarettes par terre, on a du mal à lutter contre :

- Il y a des campagnes, la distribution de cendrier
- La nouvelle tendance, ce sont les cendriers ludiques avec des questions où le fait de jeter son mégot dans la partie droite ou la partie gauche : on vote à un sondage avec son mégot. Le problème est qu'on n'a pas de retour sur les effets de ces cendriers ludiques : quel est l'impact sur les comportements ?

## Autre thématique : l'énergie. Quelles sont vos pratiques ?

- C'est un sujet assez compliqué car ça dépend de l'endroit. Avec les Sports de Nature, les lieux sont souvent contraints. Chaque fois, c'est du cas par cas.
- Le choix du site de la manifestation est à développer et doit prendre en compte les contraintes liées à l'aménagement du territoire (présence de toilette, réseau électrique, réseau de transport, etc...). Cette question de l'aménagement, qui doit être pensée en amont dans le cadre du développement des Espaces, Sites et Itinéraire. Cela doit être complété par une approche éducative et pédagogique pour sensibiliser les pratiquants mais surtout les responsabiliser.

## Un choix en amont avec le prestataire de restauration mérite une réflexion. Proposer des produits locaux, bio, végétariens, avec de la vaisselle réutilisable ?

- Dans l'annuaire des éco-prestataires alsaciens qui se trouve sur le site d'EMA, une liste de traiteurs qui ont une démarche environnementale ou sociale. Bientôt dans le Grand Est. Cela se fait de plus en plus, et devient naturel chez les organisateurs de manifestations.
- Le mieux c'est de ne pas jeter : utiliser des assiettes réutilisables qui se lavent. Intégrer ce service dans les plateformes de location / lavage de gobelets réutilisables ?
- Chacun ramène son assiette est aussi une solution, mais difficile à faire intégrer dans les mœurs

### • Les leviers d'action pour l'observatoire

- Enquête auprès des organisateurs d'événements du Grand Est (juin 2019) : connaître les pratiques, avoir des indicateurs pour lancer des pistes d'actions à mener
- Les bonnes pratiques à l'éducation à l'environnement et au développement durable nécessitent :
  - Education et sensibilisation pour que les éco-gestes deviennent systématiques
  - De la formation
  - Responsabilité et engagement des clubs, Comités départementaux et régionaux
  - Il est important également de s'associer aux gestionnaires d'Espace Naturels Sensibles pour bien identifier et délimiter les espaces, sites et itinéraires dans la maîtrise des milieux. Il s'agit aussi de mettre en place de la signalétique qui sensibilise et informe sur la biodiversité pour interpeler les pratiquants.
- Partager au sein de l'observatoire les différentes pratiques qui existent déjà entre les différents organisateurs
- Boîte à outils numériques comprenant de l'information, les différentes réglementations et une série de contacts
- Créer un réseau entre les différents acteurs pour une pratique des sports de nature sereine
- Intervention dans les Fédérations et les clubs sportifs sur la thématique

## Atelier 3 Comment mettre en tourisme les sports de nature ? Quelles offres ?

Animateur : Romain LAUX, Directeur de l'UNAT Grand Est

### CONTEXTE

Les sports de nature regroupent l'ensemble des disciplines touchant de près ou de loin les espaces naturels. Ces derniers connaissent un succès de plus en plus prononcé auprès des français. Aujourd'hui, 3 français sur 4 déclarent pratiquer une activité de pleine nature même de manière occasionnelle. Les sports de nature deviennent un vecteur d'attractivité du territoire notamment via le tourisme.

Les acteurs du tourisme s'appuient sur les sports de nature pour mettre en avant leur territoire soit mise en avant comme un déplacement doux, soit pour découvrir de manière originale le territoire. Ainsi ils génèrent de nouvelles et importantes retombées économiques locales.

Cependant, les acteurs des sports de nature et du tourisme ne travaillent pas assez ensemble souvent parce qu'ils ne se connaissent pas.

### ORGANISATION DE LA SÉANCE

#### POINTS FORTS DU TERRITOIRE

Faire remonter toutes les expériences de mises en tourisme à exploiter / dupliquer sur l'ensemble du territoire et qui méritent d'être mises en valeur par le biais de l'observatoire.

**Un Constat : « On ne vend plus une destination, un site ; désormais on vend « ce qu'on y vit ».**

Le client recherche des activités dans plusieurs domaines pour donner à son voyage ou déplacement, un maximum d'attrait et de rentabilité.

**Randonnée dans le Vent des Forêts** : alliance du sport et de la culture par la présence sur le parcours d'œuvres créées par dix artistes et exposées sur les 47 kms de parcours.

#### Problématique :

- Les organisateurs ont souhaité y associer un trail mais ont été confrontés à des problèmes de calendrier et d'autorisations administratives trop lourdes.
- Volonté également de satisfaire l'ensemble des membres d'un même groupe ou d'une famille. Nécessité de diversifier et d'adapter l'offre.

# Comité Régional Olympique et Sportif Grand Est

---

- Assurer la maintenance et la qualité des œuvres exposées.
- Maintenir une participation suffisante des bénévoles dont la participation est de plus en plus difficile à obtenir.

**Activités touristiques sur le domaine skiable** : constat de la volonté d'allier Sport et tourisme de manière de plus en plus importante et croissante.

Problématique :

- Faire connaître les produits au plus grand nombre.
- Diversifier l'offre.

### **Marathon du patrimoine à Troyes**

La ville de Troyes capte le public par la valorisation de son patrimoine local et par la dissociation du public venu soit pour des activités sportives soit pour la découverte du territoire local.

Problématique : nécessité de relocaliser les sports de nature en milieu urbain.

**Manifestations de cyclotourisme** : organisées tous les dimanches pour le grand public et diffusées par la presse, les Réseaux Sociaux...

Organisation de stages de découverte de la discipline.

Problématique : démarches administratives lourdes auprès de la préfecture et de l'ONF.

Le relai d'information sur les événements se fait également par SITLOR alimenté par les ODT.

Problème d'acquisition de matériel de cyclotourisme et nécessité de mettre en place une offre locative.

### **Évènements liés à la pratique de la moto**

Problématique

Savoir sortir des pratiques fédérales tout en respectant la nature et les sites.

Nécessité pour ces disciplines de savoir se remettre en cause et de savoir sous quelle forme s'adresser au grand Public.

### **Manifestations autour de la Pêche**

Problématique : difficultés pour les habitants d'accepter la présence de pêcheurs arrivant d'autres régions ou pays et qui perturbent la vie des locaux.

Besoin de créer une carte unique de pêche qui permet également d'allier tourisme et pêche.

## **PERSPECTIVES / PRIORITES DE TRAVAIL**

Comment l'observatoire peut-il répondre à ces problématiques ? Quelles actions et quels leviers sont prioritaires pour le développement maîtrisé des sports de nature de notre territoire ?

- Inciter les collectivités locales à accompagner la création de topoguides attractifs et complets.
- Réunir l'ensemble des partenaires intéressés et concernés (sport-hébergement-tourisme) en réseaux car les ODT ne peuvent pas tout mutualiser.

## Comité Régional Olympique et Sportif Grand Est

---

- Solution possible par la création d'associations de partenaires pour assurer une offre touristique-sportive complète ou encore par la mise en œuvre d'une plateforme Web commune.
- Point de vigilance sur une offre de masse qui en fait amène au tourisme de masse, contribue à étouffer les sites et à gêner la population locale.
- Nécessité de fixer une limite au développement des offres pour préserver l'aspect environnemental. (Exemple frappant du comité Savoie-Mont-Blanc qui oblige les acteurs à ne plus faire de publicité)
- Nécessité également de revoir les zones de vacances solaires qui contribuent à l'engorgement de la fréquentation des domaines skiables, sans compter les problèmes d'encadrement.

## ATELIER 4

### Quels sont les besoins sur l'encadrement des publics (pratiquants, touristes) ? Et comment les développer ?

Animateur : Maxime LEMAIRE, DDCS 67

- **Recensement de l'existant**

On retrouve différents modes d'encadrement. Un encadrement professionnel, orienté vers une perspective de développement économique et touristique. Pour cela, il faut un diplôme plus une carte professionnelle.

- A titre d'exemple sur l'encadrement au Club Alpin Français, on y retrouve des formations pour les pratiquants dans un objectif de les amener à l'autonomie. Nous avons également la formation des encadrants, qui est très importante. Le besoin en encadrants est important, c'est pour cela que l'on fait appel aux professionnels : guides haute montagne, aux moniteurs de ski, aux Accompagnateurs Moyenne Montagne. Il existe des brevets fédéraux dans toutes les disciplines.

2 types de formations :

- Formations fédérales
- Formations professionnelles

- **Problématiques liées à ce thème**

- Concernant les formations professionnelles

- Evolution récente de la formation BPJEPS dans le cadre des compétences qui s'élargissent pour profiter à des gens de différentes filières. Les langues étrangères et la relation client avec le positionnement sur les attentes sont des compétences carencées à l'heure actuelle pour les encadrants. Ce sont des véritables besoins en lien avec les formations
- Besoin de BNSSA
- Jardin des Neiges : revoir la formation et la pédagogie
- Respect des prérogatives : moniteur ski/Moniteur fédéral, guide/AMM
- Volet développement durable dans les référentiels de formation

- Concernant les formations fédérales

- Budget des fédérations pour former. Importance de l'encadrement pour récupérer des licenciés, il y a 500 clubs qui disparaissent. L'encadrement permet aussi l'accès aux activités. Véritable besoin d'encadrement fédéral de formation.

- Que deviennent les formations si le ministère disparaît ?

- Rénovation de la formation : temps plus court, aujourd'hui c'est difficile lorsqu'une formation se déroule sur 5 jours d'affilés et notamment pour les bénévoles
- Former des formateurs
- Etrangers en séjours organisés : déclarés, connaissance de la réglementation
- Pérennité de l'obligation de diplôme et lisibilité dans le temps
- Lisibilité de l'offre : des ligues régionales ont des demandes de sortie et ce n'est pas leurs rôles donc ils les renvoient aux professionnels
- Europe a réglementé la profession de ski
- Organismes extérieurs ? Oui des belges notamment, ils ont toutes les autorisations que nous galérons à obtenir puisque c'est organisé par un tour opérateur de leurs côtés.
- Des formations par les professionnels et des bénévoles formés mais qui font des vacances bien précises.
- Depuis la réforme des régions on est passé de 3 cadres techniques par région (Alsace, Lorraine et Champagne Ardennes) à 1 seul pour le Grand-Est, on a des gros manques de professionnels, on réduit les moyens alors que nous avons les mêmes obligations, c'est une problématique puisqu'on ne peut plus assurer la formation pour nos licenciés

● **Les leviers d'actions pour l'observatoire**

- Rappels réglementaires relatifs à l'encadrement
- Lisibilité de l'offre
- Texte de loi sur l'encadrement du ski
- Formation fédérale
- Rappel réglementaire de qui a le droit de faire quoi et les sanctions encourues

## ATELIER 5

### Quelles Manifestations Pour Demain ? Dans Quel But : Fidéliser, Attirer, Fonctionner ?

Animateur : Christophe LEROUGE, Président du Comité Régional de Vol Libre Grand Est

Actuellement, les sports de nature ont la côte auprès de la société. De plus en plus de personnes pratiquent régulièrement un ou des sports de nature. Depuis plusieurs années, le nombre de manifestations sportive de plein nature croît, tout comme le nombre de participants. Le mouvement associatif et le secteur économique privé organisent des manifestations, allant de la découverte pour le grand public à la compétition.

Face à la très forte concurrence dans l'organisation des manifestations et événements sportifs (L'Ultra Trail du Mont Blanc et ces 4 700 000,00€ annuelles de retombées économiques par exemple), quelles seraient les manifestations pour demain ? Comment ces manifestations pourraient fidéliser, attirer et fonctionner ? Ainsi, nous verrons que des actions innovantes peuvent être réalisées localement et nous nous intéresserons sur les possibles apports de l'observatoire des sports de nature concernant l'événementiel en sports de nature.

Au cours de cet atelier, de nombreuses idées ont émergé dont certaines ont fait consensus auprès des participants :

➤ **La valorisation culturelle de l'événement :**

- Associer sport et culture (festival de film, concert, intervention d'acteurs de champ différents),
- Associer l'événement sportif au patrimoine ou à une approche touristique, mémorielle ou culturelle.

➤ **Le sport, vecteur d'inclusion :**

- Mobiliser des acteurs du champ de l'inclusion dans l'organisation d'un événement,
- Mixité des publics accueillis.

➤ **Rendre attractif son territoire :**

- Développement de services et activités périphériques pour le public,
- Associer les acteurs locaux en envisageant la mutualisation pour gagner en visibilité.

➤ **Un événement éco-responsable :**

- Associer des acteurs du volet environnemental pour sensibiliser les participants sur la préservation de la biodiversité.

A travers ces initiatives, plusieurs objectifs sont plus ou moins dévoilés par les organisations. En effet, chaque organisme a ces propres finalités. Effectivement, on constate que pour pallier au manque à gagner dû à des frais d'engagement inexistant ou par le manque d'élément naturel, les organisations diversifient leur offre d'activité par

l'organisation de stage sportif et le développement de nouvelles disciplines pouvant se pratiquer toute la saison comme le ski-roues. Ici l'objectif est de développer la pratique loisirs, ouvertes à tous.

Pour autant, les événements sportifs en milieu rural favorisent le lien social permettant de rompre la rupture géographique et/ou social. Pour d'autre, l'alliance de la pratique des sports de nature et du sport-santé peut être un excellent moyen de pratique et de gains financiers pour le mouvement sportif associatif en proposant des activités douces en pleine air ou en vantant les bienfaits de la pratique des sports en pleine nature.

Concernant l'observatoire des sports de nature, dans la thématique manifestation sportive, ils ressortent qu'il telle organisme permettrait de :

- **Mesurer l'impact environnementale**
- **Mettre en relation les différents partenaires**
- **Mesurer les retombées économiques**
- **Mobilité pour aller sur les lieux de l'événement.**

## ATELIER 6

### Comment développer un projet sports de nature sur son territoire ?

Animateur : Jonathan HASELVANDER, Maire de la commune de Bourmont

3 objectifs :

1. Identifier problématiques et besoins
2. Répondre aux problématiques
3. Bases et leviers pour mettre en place un projet de territoire sports de nature

#### Animateur Atelier : Contexte pour l'élaboration d'un projet

3 français sur 4 se déclarent pratiquants d'1 SN. Succès prononcé qui peut valoriser les territoires et leur attractivité. Attractivité grâce aux infrastructures et savoir faire des organisateurs et des encadrants.

**Changement sociétal profond** : société du temps libre aujourd'hui avec baisse du nombre d'heures de travail. Accroissement de la mobilité des individus grâce aux moyens de transport.

Métaphore du diner en famille : approche causale (d'abord un but et ensuite planification et moyens) ou approche effectuelle (approche inverse). Donc, soit on part d'un concept soit on a des moyens et on va vers le concept

#### 1. Recensement des problématiques et des besoins

- **Fédération de pêche de 54 (APPMA)** : trouver des bénévoles. Les pêcheurs sont de plus en plus individuels, itinérants. Ils veulent trouver des endroits près à pêcher sans avoir besoin de nettoyer le coin de pêche. Donc, ils attendent que le nettoyage soit fait par la société de pêche qui gère l'endroit.
- **Directrice d'un ACM à Bruyères** : ils veulent inciter à la pratique et donner envie aux ados de pratiquer des APS. Trouver des activités sur place, facile à mettre en œuvre pour toucher le public jeune notamment.
- **Président de la Ligue Etude Sports Sous Marins** : manque d'équipements pour la pratique de la discipline (piscine) ou de plans d'eau, notamment en Alsace. Le Ge est en 10<sup>ème</sup> position dans le nombre d'équipements sportifs – piscine -.
- **Animateur** : réglementation applicable aux piscines qui rendent compliquées encore plus la pratique avec les équipements.

- **Problématique du manque de réciprocité entre les disciplines** : il faut un certificat médical pour chaque discipline. Pas trop de transversalité entre les licences.
- Problème avec les zones frontalières car les pays limitrophes n'ont pas la même réglementation que nous ce qui a pour effet de limiter
- **Président Ligue Spéléo** : Empilage des législations – législation ACM de 2012, législation sur les équipements de protection individuelle, certificat médical...Cela a entraîné une perte d'adhérents qui préfèrent aller pratiquer seuls dans leur coin, en liberté...
- **Mme TRIBOULOT** : problème d'équipements avec absence notamment de toilettes dans la nature. Répartition des compétences entre les
- **Arnaud MASSON « Moutain BIKER FOUNDATION »** : reconnaissance du VTT comme la randonnée pédestre comme moyen « doux ». Donc pas de conflit d'usage entre pratiquants VTT et randonnées pédestres. Nécessité de développer des concertations à l'échelle de proximité pour que les acteurs se rencontrent, dialoguent et évitent la naissance des conflits entre usagers.
- **Bruyères** : nécessité de mettre en place des abris sur les sites de pratique pour se protéger lors de la pratique en cas d'intempéries....

## 2. Réponses aux problématiques

Animateur : réponse par élus ou société civile au sens large. Autre facteur : qualité et pertinence de la stratégie de territoires (besoins, spécificités). Il faut un portage politique. Dernier point : optimisation des ressources humaines cad toutes les compétences et notamment en arrêtant de cloisonner des activités pour notamment répondre au manque de bénévoles. La solution dans les territoires ruraux, c'est de mutualiser les associations pour mutualiser les ressources humaines : créer des associations avec des sections. En l'occurrence, on pourrait imaginer des mutualisations de clubs sports de nature autour d'un intérêt commun, la nature.

3 facteurs au total qui conditionnent la réussite d'un projet sportif de territoire : portage politique, qualité et pertinence de la stratégie de territoire ; optimisation des ressources.

- **Mme TRIBOULOT** : zones de quiétudes mises en place par le Parc des Ballons mais comment informer les professionnels, associations, pratiquants...Sans ce moyen de communication, difficile de faire respecter
- Problématique du club vosgien dans le 88 et difficultés à communiquer avec la fédération = demander des précisions au CDOS 88 sur cette intervention car le Monsieur a demandé à ce que son intervention soit bien notée au CR...

## 3. Bases et leviers

Animateur : nécessité de prendre en compte le potentiel économique des territoires et de faire prendre conscience que son territoire peut être porteur de richesses. Travaux de Laurent DAVISI (???) avec la théorie de la base économique...Il y a un potentiel économique « présenteille » à capter en plus de l'économie résidentiel...Cette économie présenteille c'est le tourisme à capter.

- Logique de projet : 4 phases (quels sont les critères de réussite du projet ?; quelles sont les ressources à mobiliser ? quelle est la gouvernance pour ce projet ?; comment évaluer le projet ?) Nécessité d'avoir une coopération globale et d'inclure également des gens qui ont des vues opposées.
- Echelle du bassin de vie à privilégier pour monter des projets sportifs de territoire mais la difficulté est alors qu'on est à cheval entre plusieurs EPCI parfois donc difficultés.
- **Conclusion** : règle des 3 S = solidarité, stratégie, subsidiarité (entre élus et associations, entre professionnels et bénévoles)